ANALYSE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC : BUDGET, PIB ET BILAN DÉMOGRAPHIQUE

Richard Beaudoin
José Velasco
Philippe Joncas

Octobre 2014

Table des matières

1- Budget du Québec 04
1.1 - Revenus et dépenses…….....04
1.2 - Dépenses d'immobilisations…….....07
1.3 - Dette du Gouvernement du Québec…….....07

2- Produit intérieur brut (PIB) et ratio Dette/PIB…….....08
2.1 - Produit intérieur brut (PIB)…….....08
2.2 - Ratio Dette/PIB…….....11

3- Bilan démographique.....12
3.1 - Projection de la population du Québec.....12
3.2 - L'immigration au Québec.....14
3.3 - L'entrepreneuriat.....16

4- Mise à jour au 30 juin 2014.....17

5- Pistes de solution.....20

Conclusion 22

Annexe 1 24

Sources de données 26

Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1 : Budget du Québec 2008-09 à 2015-16 06
Tableau 2 : Évolution de l'entreprenariat (2008 - 2018) 17
Tableau 3 : Mise à jour de certaines variables économiques: Québec versus Canada, année 2014 18
Graphique 1 : Revenus du Québec 2008-09 à 2015-16 05
Graphique 2 : Dépenses du Québec 2008-09 à 2015-16 05
Graphique 3 : Dette brute et dette représentant les déficits cumulés 08
Graphique 4 : PIB par province et regroupement de provinces 08
Graphique 5 : Variations annuelles des dépenses réelles de consommation Canada Versus Québec.....09
Graphique 6 : Investissements moins investissements des gouvernements 10
Graphique 7 : PIB du Québec 10
Graphique 8 : PIB du Canada 11
Graphique 9 : Dépenses des gouvernements + Investissements des gouvernements en rapport au PIB.....11
Graphique 10 : Production des biens et Production des services 13

Graphique 11 : Projection de la population du Québec et ratio 20 à 64 ans/65ans+ 14
Graphique 12 : Croissance de la population en âge de travailler (20-64 ans).....14

Graphique 13 : Distribution de la population et de la population immigrante 2002 à 2011 encore présente au Québec en 2013.....15
Graphique 14 : Caractéristiques des immigrants admis au Québec de 2009 - 2013 15
Graphique 15 : % de la population immigrante de 2002-2011 encore présente au Québec en 2013 16

ANALYSE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC :
BUDGET, PIB ET BILAN DÉMOGRAPHIQUE

Nous savons que le Produit Intérieur Brut (PIB) est le principal indicateur de mesure de l'activité économique d'un pays. En effet, cet indicateur permet non seulement de mesurer le taux annuel de croissance économique mais également de se comparer à d'autres pays puisque la majorité d'entre eux s'en servent pour mesurer leur activité économique. De plus, nous savons tous que l'association du PIB avec la dette d'un pays (Dette/PIB) est un indicateur très important pour les institutions financières, les agences de notation ainsi que tous les autres organismes qui participent au financement des institutions publiques et parapubliques. Pour comprendre la position du Québec en termes d'activité économique, il est impératif d'analyser attentivement l'évolution de ces deux variables : à savoir la dette totale du Québec et la valeur de son PIB. Mais en parallèle, il est indispensable d'étudier les composantes budgétaires d'une part, mais prendre en compte la situation ainsi que les projections du bilan démographique, d'autre part.

1- Budget du Québec

1.1 Revenus et dépenses

Les données historiques du budget du Québec montrent clairement que la province a presque toujours connu des déficits au cours des 40 dernières années même en temps d'expansion économique, sauf en rares occasions, le budget 2013-2014 ne faisant pas exception à la règle, le déficit est prévu à 3,1$ milliards. Un examen plus approfondi des revenus et des dépenses du budget du Québec 2013-2014 montrent que l'impôt sur les revenus des particuliers (27,6%), les taxes à la consommation (23,7%) et les transferts fédéraux (24,0%) représentent de 75,3% des revenus totaux comparativement à 72,1% en 2008-2009, tandis que les autres revenus ne représentent plus que 24,7% en 2013-2014 contre 27,9% en 2008-2009 (voir tableau 1 et graphique 1). En fait, n'eut été de la participation du Fédéral pour un montant d'environ 1$ milliard en 2013-2014, les revenus totaux du gouvernement du Québec auraient été identiques à ceux de 2012-2013.

Au chapitre des dépenses, les sommes consacrées à la santé (43,0%), à l'éducation (22,8%) et aux services de la dette (11,6%) représentent 77,4% des dépenses totales en 2013-2014 contre 75% en 2008-2009. Les autres dépenses ministérielles ne représentent plus que 22,6% en 2013-2014 contre 25,0% du budget en 2008-2009. N'oublions pas qu'au cours des deux dernières années, uniquement les dépenses de la santé ont augmenté annuellement d'environ 1$ milliard (voir tableau 1 et graphique 2).

Les citoyens Québécois contribuent le plus en impôts et en taxes en Amérique du Nord en dépit qu'ils bénéficient le plus du système de péréquation de toutes les provinces du Canada, et malgré cela le gouvernement du Québec a beaucoup de difficultés à augmenter ses revenus autonomes. Aussi nous estimons que le taux de croissance des revenus du Québec devrait être très faible au cours des prochaines années. En revanche, nous croyons que le taux de croissance des dépenses continuera de s'apprécier en raison

Graphique 1
Revenus du Québec 2008-09 à 2015-16

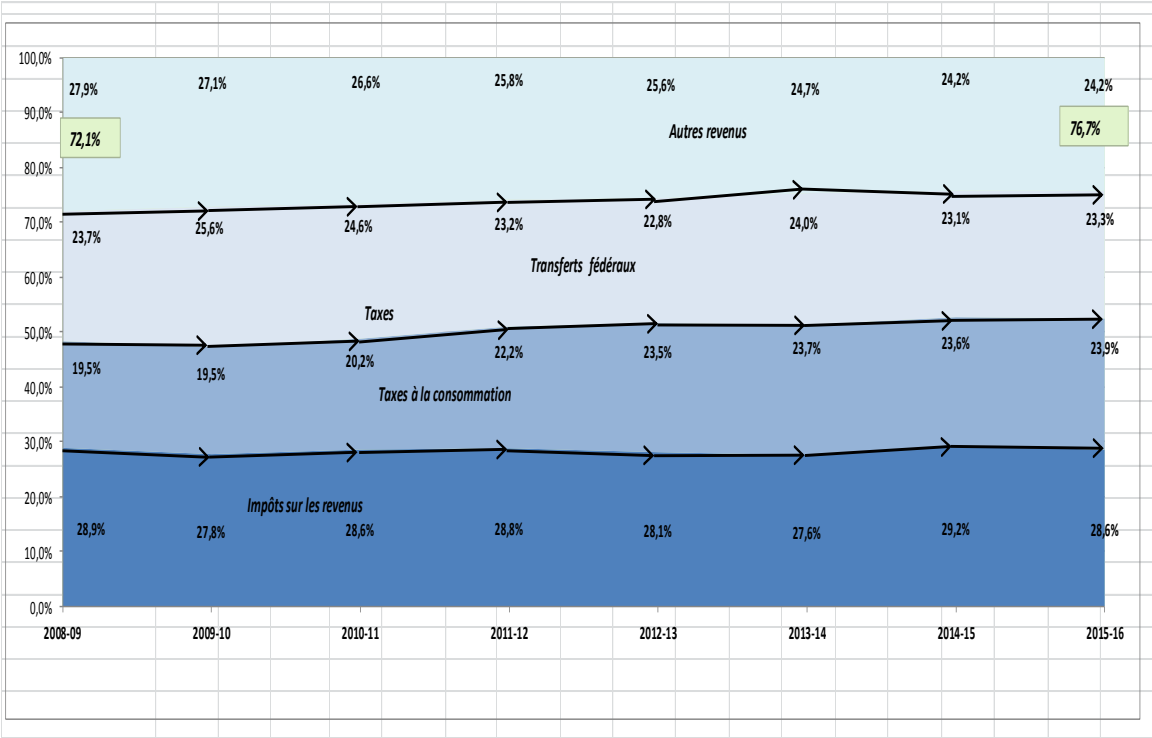

Graphique 2
Dépenses du Québec 2008-09 à 2015-16

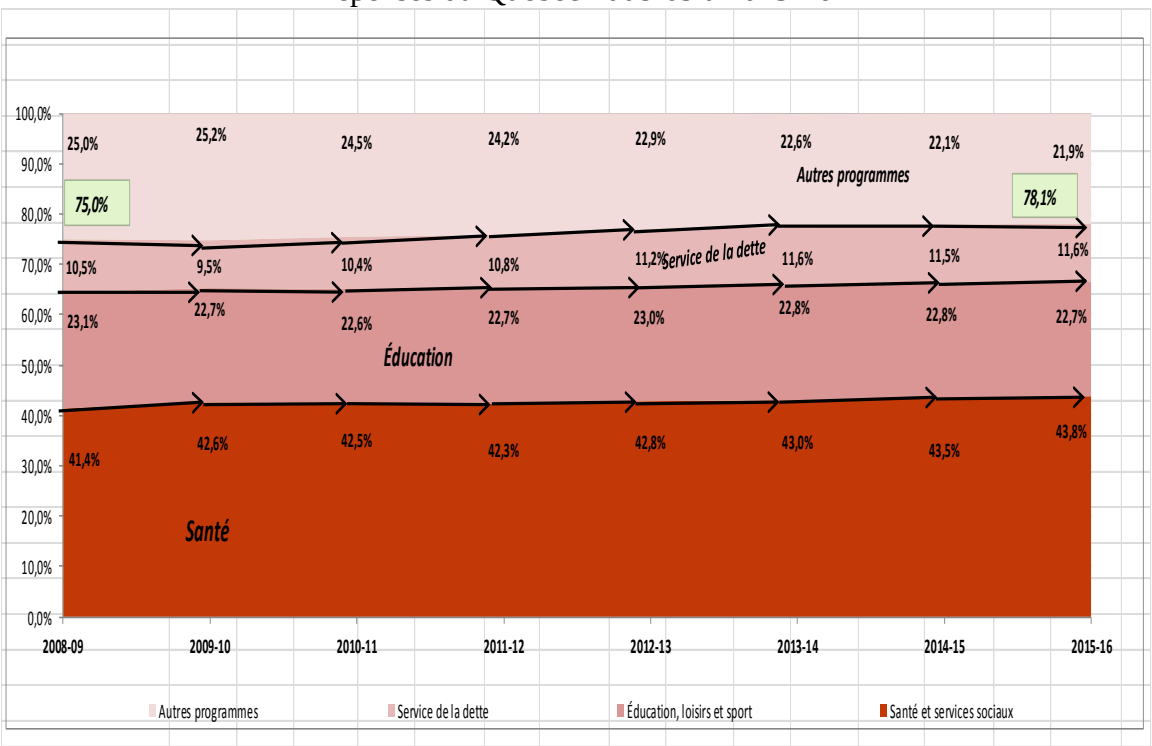

Tableau 1

Budget du Québec 2008-09 à 2015-16

(en milliards de $)

Années	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2013-14	2014-15	2015-16
Revenus						*Automne 2012*	*Février 2014*		
						(prévisions)	*(prévisions)*	*(prévisions)*	*(prévisions)*
Revenus autronomes	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Impôt sur les revenus des particuliers	17,10	16,46	17,91	18,90	19,37	20,37	19,17	21,12	21,09
Taxes à la consommation	11,51	11,59	12,67	14,55	16,21	17,23	16,50	17,05	17,65
Autres revenus	16,54	16,08	16,64	16,92	17,61	18,62	17,14	17,51	17,87
Total des revenus autonomes	*45,15*	*44,13*	*47,23*	*50,36*	*53,19*	*56,22*	*52,81*	*55,68*	*56,61*
Transferts fédéraux	14,02	15,16	15,43	15,18	15,71	16,14	16,70	16,69	17,19
Total des revenus	**59,18**	**59,29**	**62,65**	**65,54**	**68,90**	**72,36**	**69,51**	**72,37**	**73,80**
Variation annuelle		***0,19%***	***5,67%***	***4,61%***	***5,12%***	***5,03%***	***0,89%***	***4,11%***	***1,98%***
Dépenses des programmes									
Éducation, loisirs et sport	14,32	14,65	15,20	15,63	16,24	16,54	16,60	16,96	16,98
Santé et services sociaux	25,62	27,47	28,51	29,12	30,22	31,26	31,41	32,35	32,77
Autres programmes	15,50	16,27	16,46	16,63	16,19	15,99	16,51	16,40	16,39
Service de la dette	6,50	6,12	6,98	7,45	7,92	8,60	8,44	8,58	8,68
Total des dépenses	**61,95**	**64,51**	**67,15**	**68,84**	**70,56**	**72,39**	**72,96**	**74,29**	**74,82**
Variation annuelle		***4,13%***	***4,10%***	***2,51%***	***2,50%***	***2,59%***	***3,40%***	***1,83%***	***0,71%***
Entités consolidées									
Fonds des générations	0,59	0,73	0,76	0,85	0,96	1,04	1,12	1,30	1,58
Autres entités consolidées	0,93	1,55	1,35	0,31	0,26	0,40	0,35	0,57	0,37
Total des entités consolidées	**1,51**	**2,28**	**2,11**	**1,15**	**1,22**	**1,44**	**1,47**	**1,87**	**1,95**
Provision pour éventualités				-0,30	-0,20				-0,20
Autres					-1,88	(1)			0,65
Surplus (Déficit)	**-1,26**	**-2,94**	**-2,39**	**-2,44**	**-2,51**	**1,41**	**-1,98**	**-0,05**	**1,38**
(1) Fermeture Centrale Gentilly									
(2) Écart à résorber									
Versement des revenus dédiés au fonds des générations	-0,59	-0,73	-0,76	-0,85	-0,96	-1,04	-1,12	-1,30	-1,58
Utilisation de la réserve	1,85	0,43			1,88	(1)			
	1,26	**-0,29**	**-0,76**	**-0,85**	**0,92**	**-1,04**	**-1,12**	**-1,30**	**-1,58**
Modification à apporter		0,06							
Solde budgétaire	**0,00**	**-3,17**	**-3,15**	**-3,29**	**-1,60**	**0,37**	**-3,10**	**-1,35**	**-0,20**
Versement des revenus dédiés au fonds des générations	0,59	0,73	0,76	0,85	0,96	1,04	1,12	1,30	1,58
Besoins budgétaires	**0,59**	**-2,45**	**-2,39**	**-2,44**	**-0,64**	**1,41**	**-1,98**	**-0,05**	**1,38**
Sommaire des opérations non budgétaires									
Placements, prêts et avances	-0,97	-2,01	-3,07	-1,93	-1,04		-1,20	-1,75	-1,82
Immobilisations	-2,15	-3,94	-4,05	-4,80	-5,04		-3,44	-4,63	-4,10
Régimes de retraite	2,27	2,61	3,53	2,88	2,63		3,22	3,30	3,29
Autres comptes	0,02	1,35	1,90	-0,99	-0,39		2,00	-0,49	-0,36
Besoins non budgétaires	**-0,82**	**-1,98**	**-1,69**	**-4,84**	**-3,83**		**0,58**	**-3,57**	**-2,99**
TOTAL DES BESOINS FINANCIERS NETS	**-0,23**	**-4,43**	**-4,08**	**-7,29**	**-4,47**		**-1,40**	**-3,62**	**-1,61**

principalement d'une hausse inévitable des dépenses de la santé et du service de la dette. Encore une fois, en 2013-2014 l'incapacité du gouvernement du Québec à augmenter ses revenus autonomes et à diminuer la croissance de ses dépenses nous indique que nous connaîtrons inéluctablement des déficits importants dans le futur. Nous n'avons d'ailleurs qu'à nous rappeler qu'à l'automne 2012, le Ministre des Finances prévoyait l'équilibre budgétaire en 2013-2014 (voir tableau 1), alors que neuf mois plus tard il nous avisait que le déficit pour cette même période serait plus de 2$ milliards; aujourd'hui, on fait état d'un déficit de l'ordre de 3,1$ milliards pour l'année 2013-2014 (voir tableau 1).

1.2 Dépenses d'immobilisation

Outre les déficits passés et ceux à venir, le Québec continuera d'investir dans les futures immobilisations, principalement en infrastructures routières à fin de soutenir son économie. Sur la base des années antérieures et des dires du premier ministre actuel relatifs aux dépenses d'immobilisation nettes, nous avons estimé ces dernières à environ 5$ à 6$ milliards annuellement.

1.3 Dette du gouvernement du Québec

La dette brute du Québec représentée principalement par la somme des dettes contractées par le gouvernement sur les marchés financiers et des passifs nets au titre des régimes de retraite (le solde du fonds des générations en moins), s'élève à environ 200$ milliards au 31 mars 2014. Par ailleurs, la dette du secteur public du Québec comprend entre autres : la dette brute de l'État, celles d'Hydro Québec, des municipalités, des universités et des sociétés d'État, le tout représente 265$ milliards à pareille date. À cet égard, notre analyse du budget du Québec pour 2013-2014 révèle que la province est la plus endettée au Canada, non seulement en termes de dette brute (Dette brute/PIB: 53,6%) mais également en termes de déficit cumulé (dette causée par les déficits cumulés/PIB: 33,0%), le graphique 3 est très révélateur. En raison des déficits cumulés et des investissements à encourir dans les prochaines années, nous estimons que la dette brute du Québec devrait augmenter de 7$ à 8$ milliards annuellement, soit une augmentation annuelle d'environ 4% par rapport à la dette brute cumulée.

En conclusion, l'analyse des budgets des dernières années démontre que la province de Québec se trouve dans une situation très précaire tant par la succession des déficits que par un taux d'endettement sans cesse croissant. Selon notre analyse, ce qui est encore plus inquiétant c'est l'énorme difficulté à augmenter les revenus autonomes du gouvernement et à freiner l'allure des dépenses. **Dans une perspective d'un contrôle très serré des dépenses, le gouvernement du Québec devra s'assurer d'obtenir un équilibre parfait entre sabrer dans les dépenses et augmenter le PIB. Il devra également ajuster ses dépenses d'investissement, lesquelles visent à relancer l'économie, et par ricochet contenir sa dette.**

Graphique 3

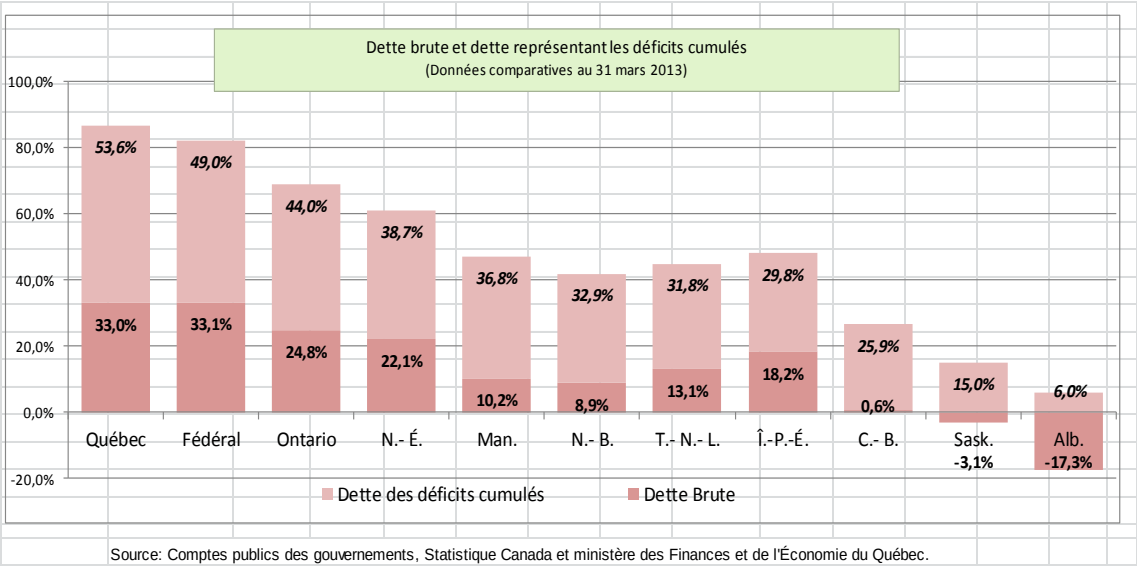

Source: Comptes publics des gouvernements, Statistique Canada et ministère des Finances et de l'Économie du Québec.

2- Produit intérieur brut (PIB) et ratio Dette/PIB

2.1 Produit intérieur brut (PIB)

Bien que le PIB se calcule de trois façons, nous avons préféré principalement nous en tenir à la méthode que la majorité des pays et des provinces canadiennes privilégient, c'est-à-dire celle des dépenses. Le PIB selon la méthode des dépenses comprend les grandes variables économiques suivantes: les dépenses gouvernementales (G), les investissements (I), les dépenses de consommation (C) et les exportations moins les importations (X – M).

Graphique 4

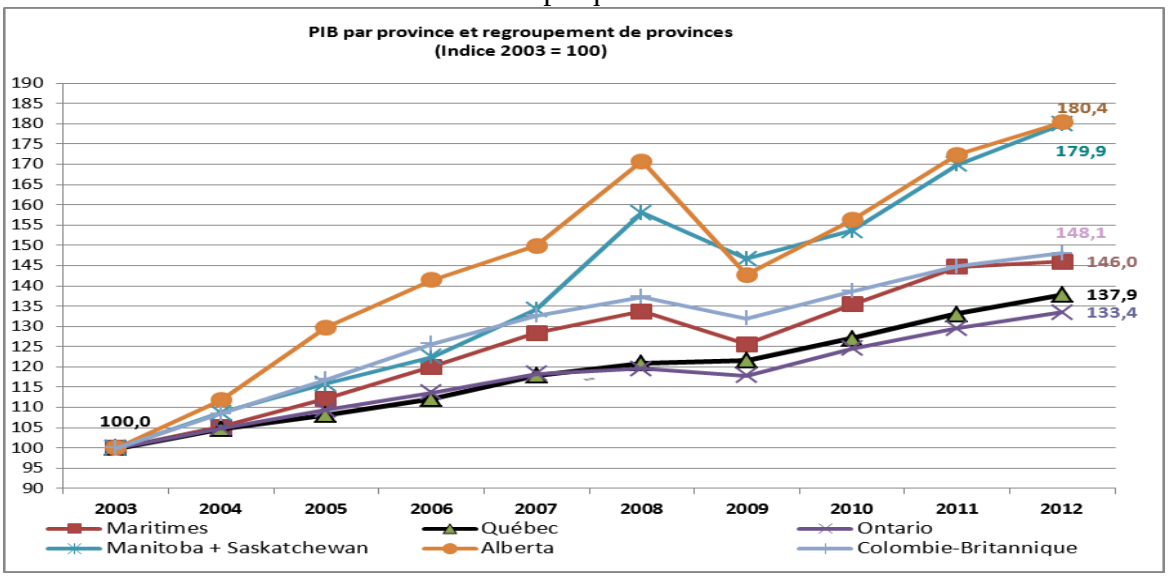

Notre analyse du PIB du Québec et de ses composantes démontre qu'au cours de la période de 2003 à 2012, le Québec a fait figure d'enfant pauvre par rapport aux autres provinces du Canada. En effet, comme l'Ontario, le Québec a connu des augmentations moyennes du PIB les moins élevées des provinces du Canada (voir graphique 4). Plus particulièrement, au chapitre le plus important soit celui des dépenses de consommation (60% du PIB), le Québec est en deçà du Canada (voir graphique 5), mais également en deçà de toutes les provinces, exception faite de l'Ontario, au niveau des dépenses d'investissement des entreprises (voir graphique 6). De plus, soulignons que le déficit de la balance commerciale (X-M) du Québec s'est accru annuellement depuis 2003 contrairement au Canada qui n'a pas subi de déficit commercial de 2003 à 2008. Sauf que depuis la récession de 2008, le déficit canadien est de moindre importance que celui du Québec. Par ailleurs, au Québec les dépenses d'investissement (I) ont toujours été inférieures aux dépenses gouvernementales contrairement au Canada où l'on constate l'inverse (voir graphiques 6, 7 et 8). Soulignons à cet égard que les dépenses d'investissement du Québec comprennent non seulement les dépenses d'immobilisations relatives aux entreprises (61,0$ milliards en 2012 ou 17,0% du PIB), mais également celles des administrations publiques fédérales, provinciales et municipales faites au Québec (19,5$ milliards).

Graphique 5

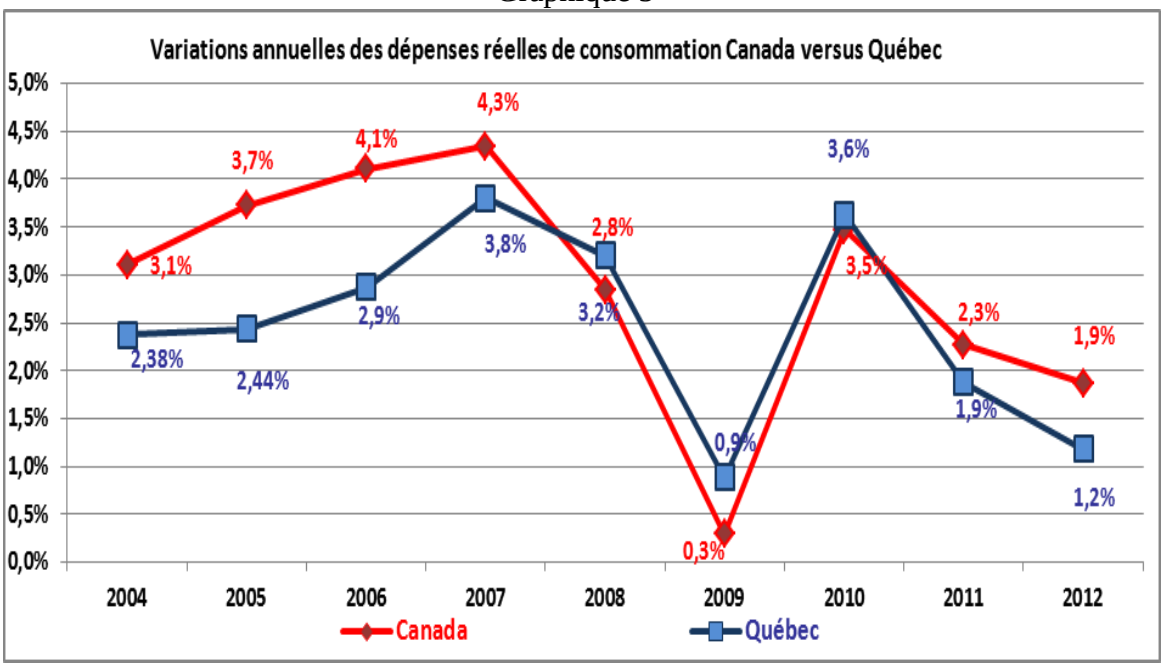

Mentionnons également que les dépenses gouvernementales du Québec (opérations et investissements) représentent la portion la plus élevée du PIB (29,4%) comparativement à toutes autres les provinces, à l'exception des provinces maritimes (voir graphique 9). Le Québec devra donc mettre la pédale douce à cet égard et éventuellement renverser la tendance.

Graphique 6

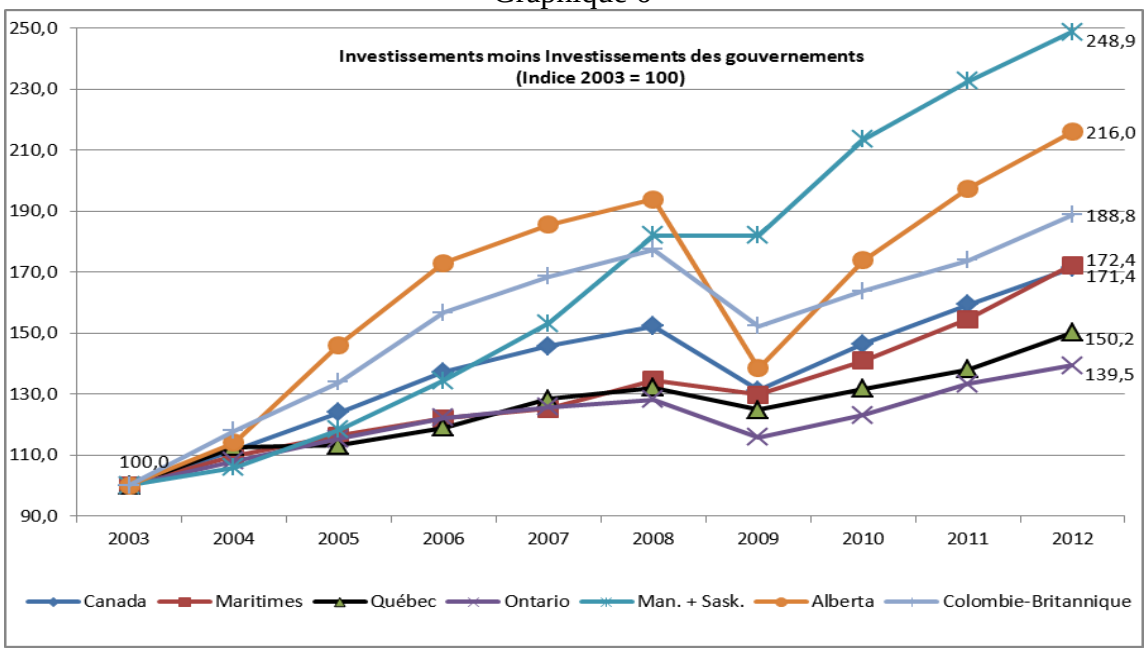

Graphique 7

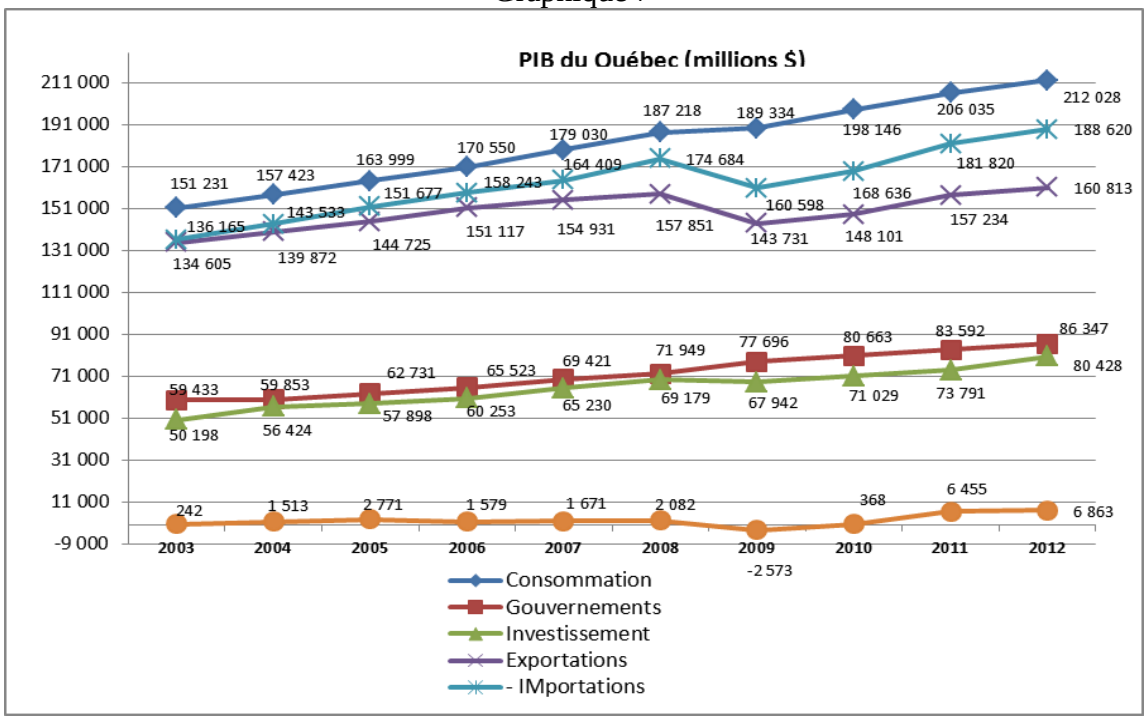

Graphique 8

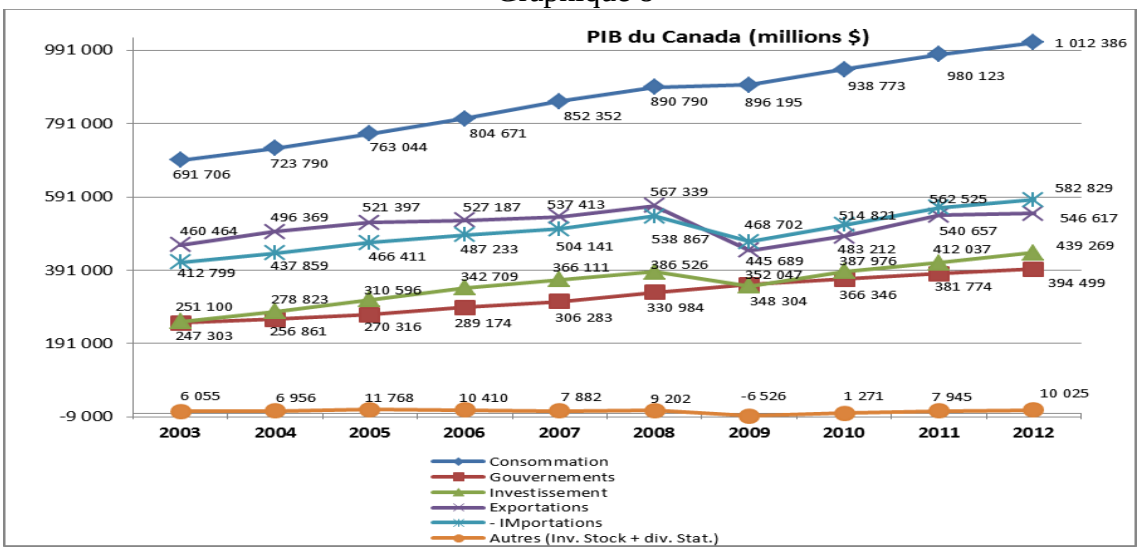

Graphique 9

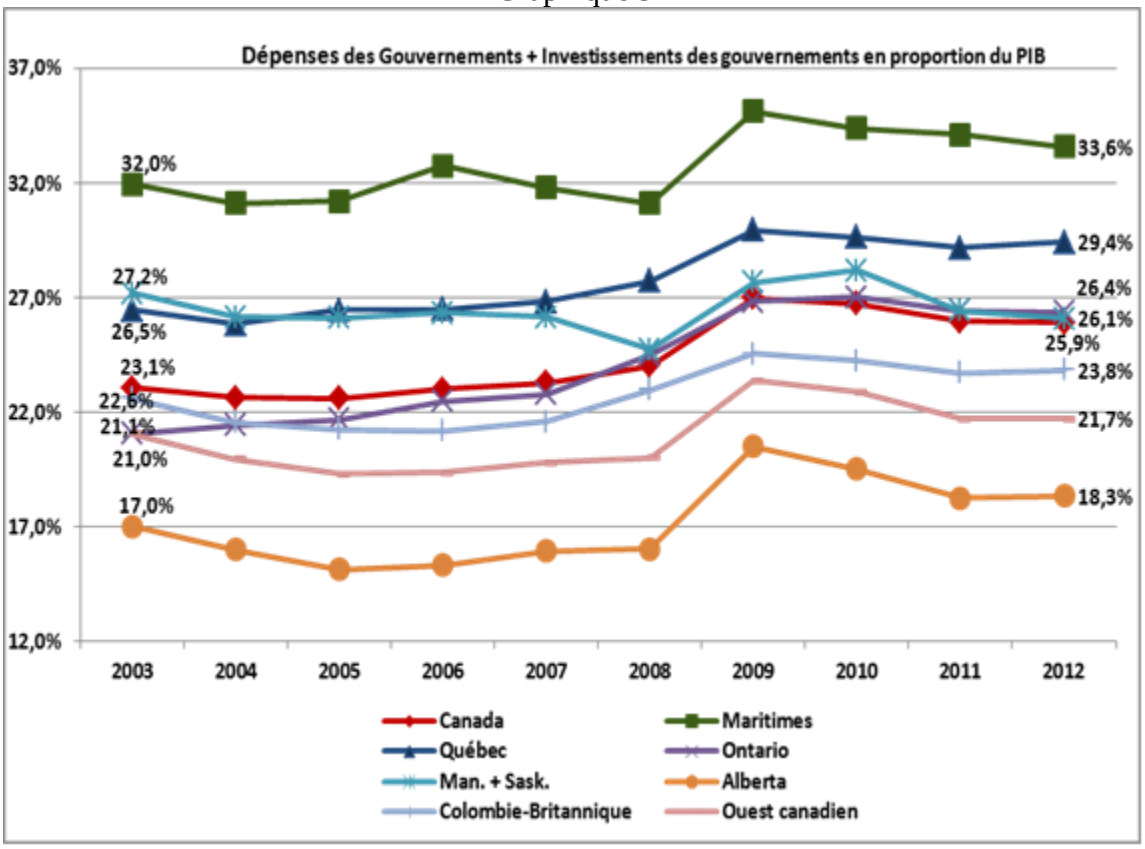

2.2 Ratio Dette/PIB

Est-ce que l'augmentation annuelle du PIB du Québec sera suffisante pour combler l'augmentation annuelle de la dette totale de la province de façon à maintenir ou améliorer un ratio dette/PIB normal? Selon notre analyse, la réponse nous apparaît claire :

le ratio Dette/PIB croîtra au cours des prochaines années. Au 31 mars 2013, ce ratio était de 53,6 %, tel que précisé dans la section *Budget du Québec*, alors qu'au 31 mars 2014 ce ratio sera tout prêt de 55%, nous estimons qu'au cours des deux prochaines années il devrait se situer au-delà de 57,5 %. En effet, on estime que la dette du Québec augmentera d'environ 4% , soit 8$ milliards par année (si on considère le poids de ses dépenses d'investissement) par rapport à la dette actuelle brute du Québec qui est de 200$ milliards, comparativement à une augmentation du PIB pour 2015 de l'ordre de 1,5 % à 2,0 % par rapport à celui du 31 mars 2014. Dans les faits, nous estimons que le Québec aura beaucoup de difficultés à diminuer son ratio Dette/PIB contrairement à ce qui était présenté dans le budget en février 2014. L'analyse de la prochaine section, à savoir le bilan démographique, nous éclairera beaucoup plus sur ce sujet.

Un regard sur les industries productrices de biens et de services montre qu'au cours de la période de 2000 à 2012, le nombre de travailleurs concentré dans la production de biens relative aux secteurs «Primaire» et à la «Fabrication» a diminué drastiquement alors que ceux œuvrant dans la production de services s'est accru considérablement (voir graphique 9). En 2013, la production de biens n'emploie que 21,4% des travailleurs comparativement à 26,4% en 2000, ce qui se répercute directement sur le déficit de la balance commerciale du Québec étant donné que la production des biens contribue à hauteur de 70% des exportations de la province. Cela explique en partie l'écart négatif toujours croissant entre les exportations et les importations au cours de la période de 2000 à 2012 (voir graphique 7).

Compte tenu que les dépenses de consommation sont en baisse depuis deux ans, que le déficit de la balance commerciale croît annuellement depuis environ 10 ans et que les dépenses gouvernementales devront être limitées au strict minimum afin de freiner la croissance de la dette du Québec, on peut s'attendre à une croissance très faible du PIB québécois au cours des prochaines années. A fortiori, la croissance économique restera insuffisante pour combler l'augmentation annuelle de la dette totale de la province de Québec (voir section «Budget du Québec») et, par conséquent, le ratio Dette/PIB annuel croîtra indéniablement.

3- Bilan démographique

3.1 Projection de la population du Québec

Au chapitre de la démographie, selon la Régie des rentes du Québec, les données relatives à la projection de la population du Québec sont très explicites. En effet, la population totale ne croîtra que de 18,2% de 2013 à 2062 et ce malgré une migration nette annuelle de 34 800 nouveaux arrivants. Pendant cette même période, la population de la catégorie des «20 à 64 ans» restera sensiblement négative (bien qu'elle connaîtra entre temps une baisse continuelle appréciable de 2017 à 2032) contrairement au Canada et aux États-Unis où l'on observera une croissance dépassant les 7%. En revanche de 2013 à 2062, la catégorie des «65 ans et plus» doublera ce qui aura comme conséquence de diminuer substantiellement le nombre de travailleurs par rapport au nombre de retraité.

Graphique 10

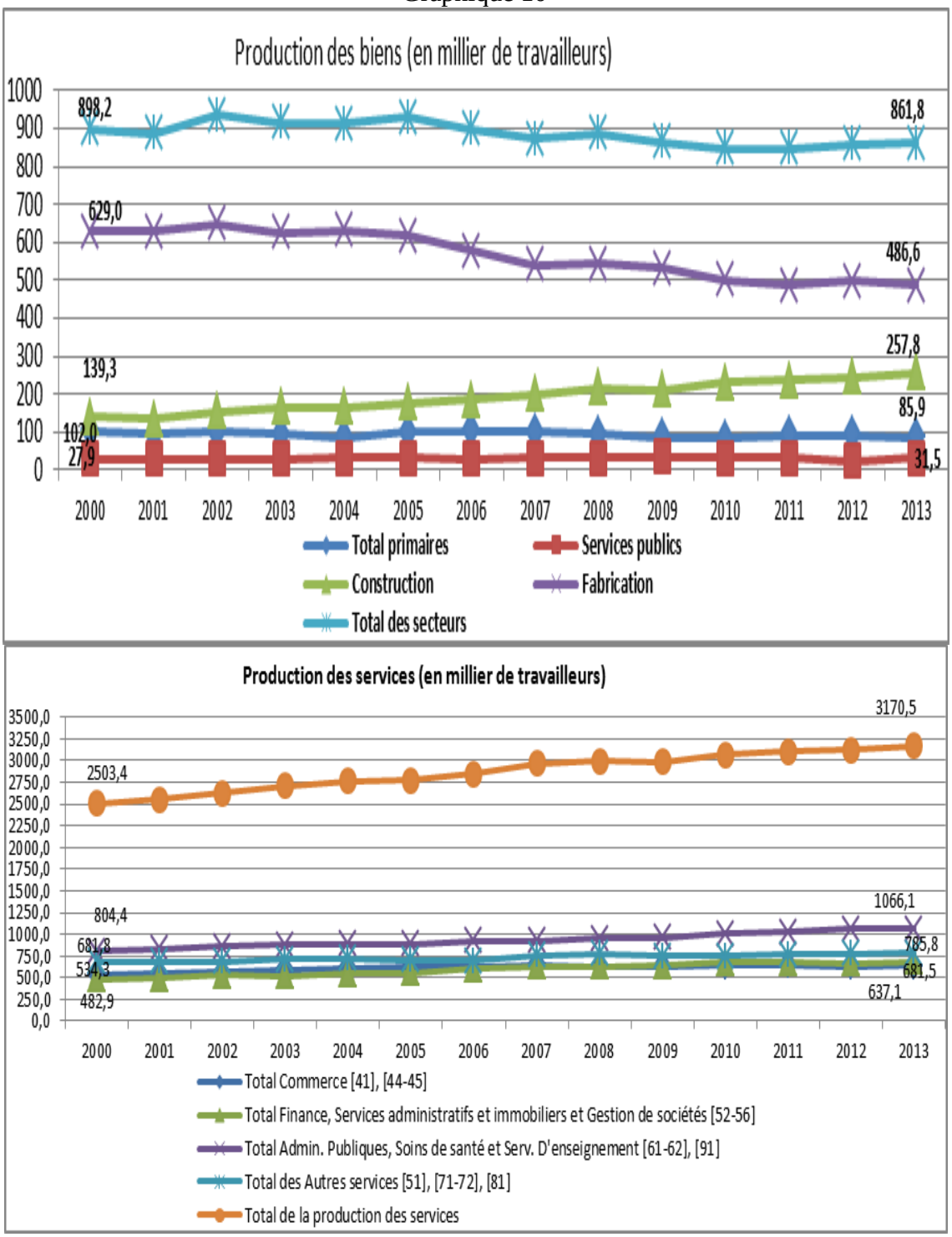

En effet, de 3,7 travailleurs par retraité en 2013, nous passeront à 1,97 travailleur par retraité en 2062. Pour une meilleure compréhension, une consultation des graphiques 11 et 12 s'impose.

Graphique 11

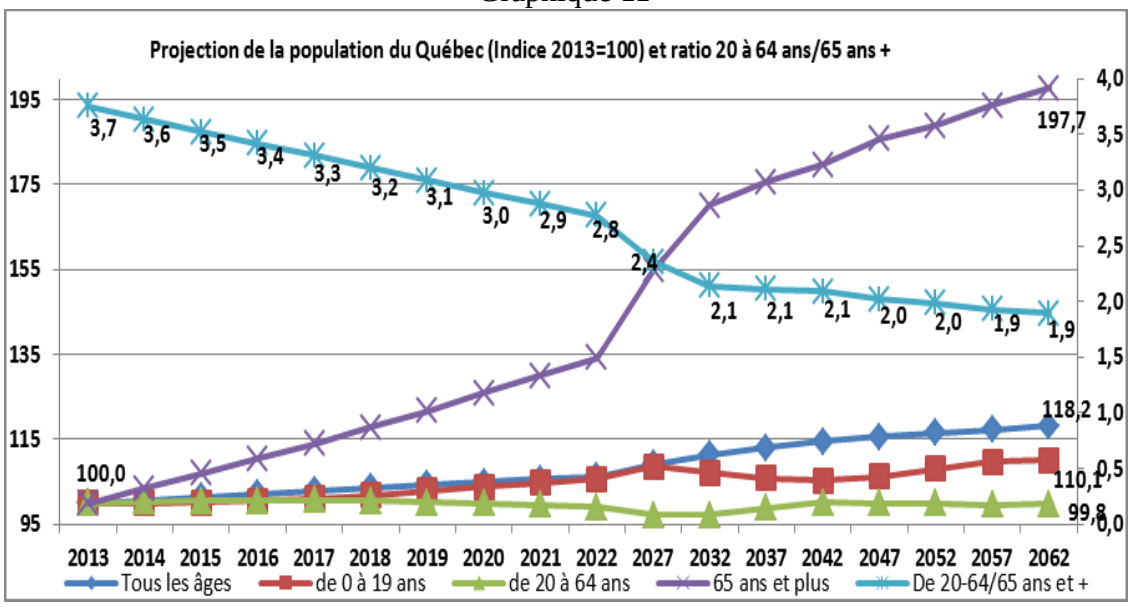

Graphique 12

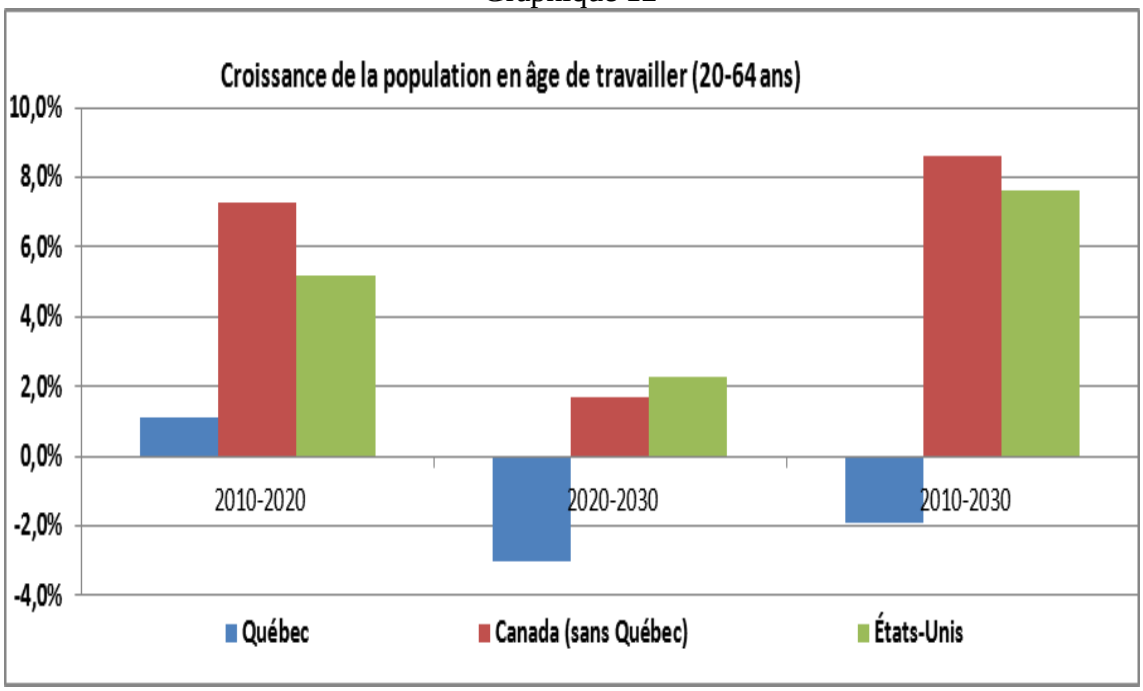

3.2 L'immigration au Québec

En ce qui concerne l'immigration, les statistiques du Ministère de l'immigration et des Communautés culturelles (MICC) sont très révélatrices. En effet, de 2002 à 2011 environ 90% des nouveaux immigrants, toute catégorie confondue, résident dans les grands centres urbains (voir graphique 13) et uniquement 1% d'entre eux choisissent de travailler dans les secteurs primaire et secondaire (voir graphiques 14). Par ailleurs, il appert que 35% de tous les immigrants proviennent d'Afrique, contre 26% d'Asie, 22%

d'Amérique et 17,3% d'Europe. Le plan stratégique 2012-2016 de ce ministère explique parfaitement cet état de fait en ce sens qu'un minimum de 50% des immigrants se doive de parler Français.

Sans équivoque, la population en âge de travailler va diminuer entre 2017 et 2032 et ce malgré la venue de 50 000 immigrants annuellement. En effet, la migration nette du Québec sera de 34 800 personnes alors que seulement 22 272 seront actives dans l'économie du Québec, soit la catégorie «Immigration économique» (travailleur, entrepreneur ou investisseur), ce qui équivaut à 44,5% des immigrants reçus à chaque année. Compte tenu que le plan stratégique du MICC pour 2012 à 2016 favorise les immigrants parlant Français (65% des personnes admissibles pour la période de 2009 à 2013 déclare parler Français), le plan néglige ainsi des gens de compétences différentes,

Graphique 13

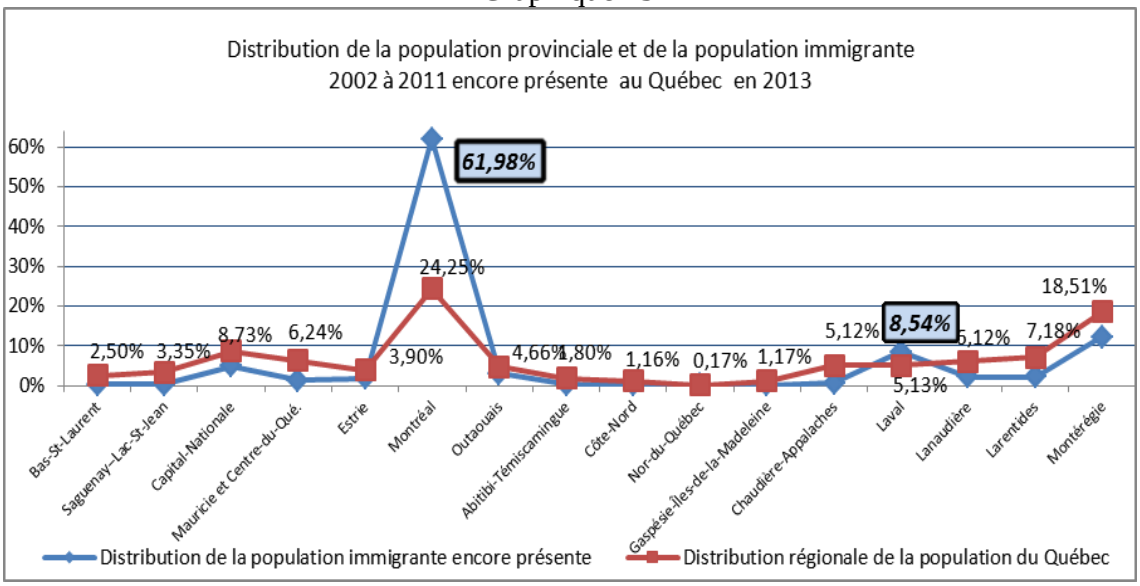

Graphique 14

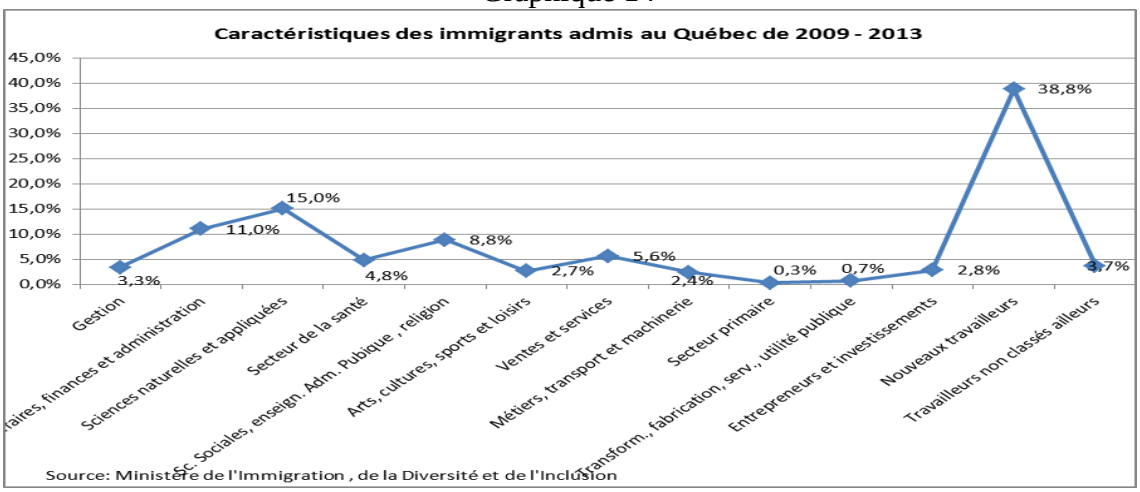

mais provenant d'autres pays (voir section 5.3.3 « Immigration », pistes de solution),

compte tenu que le plan stratégique ne répond pas aux besoins des entreprises et des régions du Québec, compte tenu que la majorité des hommes d'affaires immigrants quitte le Québec après quelques années, et compte tenu que nous ne pourrons remplacer un nombre important des gens d'affaires qui se retireront de 2013 à 2018, le Québec se trouvera dans une position très précaire au chapitre de son bilan démographique.

Une analyse faite par le MICC portant sur la période 2002 à 2011 souligne que seulement 64,5% des immigrants reçus au Québec en 2002 y habitent encore en 2013, comparativement à 83,5% de ceux entrés en 2009 et à 76,9% de ceux entrés en 2011. Cette analyse indique également que les personnes contribuant à l'activité économique (catégorie «Immigration économique») ne représentent plus en 2013 que 38,3% de la population totale des immigrants entrés en 2002. Pour la période entière de 2002 à 2011, la proportion des travailleurs encore au travail en 2013 s'établit à 46,6%. Finalement, l'étude du MICC montre que seulement le tiers des immigrants entrepreneurs reçus au cours de la période de 2002 à 2011 habitent encore au Québec en 2013, et ce qui est encore plus décevant c'est que seulement 21,9 % des «Immigrants entrepreneurs» reçus en 2011 demeurent encore au Québec en 2013 (voir graphique 15).

Graphique 15

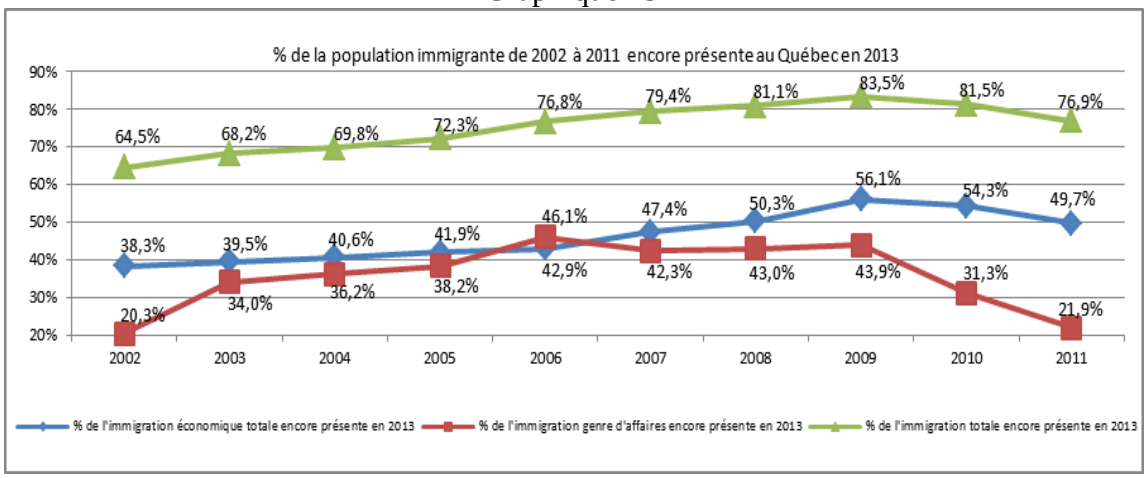

3.3 L'entreprenariat

Une récente analyse produite par le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE) trace un portrait très sombre eu égard au renouvellement de l'entrepreneuriat au Québec, comparativement à l'Ontario et au Canada, en ce sens qu'au Québec, de 2013 à 2018, bon nombre de nos entrepreneurs se retireront et la relève ne pourra les remplacer tous (voir tableau 2). De plus le graphique14 nous indique que la majorité des gens d'affaires qui ont immigré au Québec depuis 2002 n'y demeurent plus en 2013 et la tendance se poursuit puisque le pourcentage est de 21,9% parmi les arrivants de 2011.

Tableau 2

		Évolution de l'entreprenariat		
			(2008 - 2018)	
		Nouveaux arrivants	Rtraités	*Écart*
Québec				
	2008-2013	19 100	24 100	***-5 000***
	2014-2018	10 700	30 900	***-20 200***
Ontario				
	2008-2013	52 300	34 200	***18 100***
	2014-2018	36 600	58 800	***-22 200***
Canada				
	2008-2013	120 600	100 400	***20 200***
	2014-2018	77 600	143 000	***-65 400***
Source: Ministère de l'Immigration , de la Diversité et de l'Inclusion				

4-Mise à jour au 30 juin 2014

L'analyse du budget du Québec en date du 31 mars 2014 a été faite à partir du budget présenté en février 2014 par le gouvernement du Parti Québécois et modifié suite à la présentation finale du budget 2013-2014, présenté au début de juin par le gouvernement libéral. Les données économiques et démographiques relatives au PIB et au Bilan démographique du Québec ont été également préparées à partir d'informations disponibles au cours de cette période bien que certaines perspectives démographiques datent de 2009. Puisque le budget du Québec en date du 30 juin 2014, premier trimestre de l'année financière 2014-2015, a été présenté en date du 19 septembre 2014, et que les données économiques relatives au PIB (également en date du 30 juin 2014) ont été disponibles en date du 26 septembre 2014 et que les nouvelles perspectives économiques ont été mises à jour en date du 9 septembre de la même année (édition 2014 en remplacement de celle de 2009), nous avons préféré mettre nos données à jour afin de vérifier si notre analyse tenait encore la route.

Budget du Québec

L'analyse des données du budget du Québec en date du 30 juin 2014 nous révèle que les impôts des particuliers, les taxes à la consommation et les transferts fédéraux représentaient 78,1% des revenus totaux du gouvernement versus 75,3% au 31 mars 2014 et 72,1% au 31 mars 2009, alors que tous les autres revenus ne représentaient plus que 21,9% comparativement à 24,7% au 31 mars 2014 et 27,9% au 31 mars 2009. Cette évolution des revenus du gouvernement exprimée en pourcentage montre clairement que le gouvernement du Québec a énormément de difficultés à augmenter les autres revenus, obligeant ainsi à s'appuyer sur ses revenus traditionnels c'est à dire les impôts des particuliers, les taxes à la consommation et les transferts fédéraux. Si ces derniers revenus

ont augmenté au cours du premier trimestre 2014-2015, les non augmentations de ces derniers en 2013-2014 par rapport à 2012-2013 ainsi que l'inflation en sont la cause.

Le budget en date du 30 juin 2014 révèle également que les dépenses de la Santé, de l'Éducation et du Service de la dette représentent 79,3% versus 77,4% au 31 mars 2014 et 75% au 31 mars 2009, toutes les dépenses de tous les autres programmes ne représentant plus que 20,7%, comparativement à 22,6% au 31 mars 2014 et 25% au 31 mars 2009. Ces gradations en pourcentage nous indiquent sans l'ombre d'un doute que le gouvernement aura de plus en plus de difficultés à couper les dépenses des autres programmes et freiner la croissance de ses trois principales dépenses, à savoir : la Santé, l'Éducation et le Service de la dette.

La présentation de ce premier budget trimestriel de l'année financière 2014-2015 confirme parfaitement les conclusions de notre analyse, à savoir que les chances d'augmenter les revenus du Québec seront très faibles à court, moyen et long terme, contrairement à celles d'augmenter les dépenses qui seront très élevées. Rappelons-nous : premièrement, qu'en octobre 2012 on prévoyait l'équilibre budgétaire en 2013-2014, deuxièmement, qu'en février 2014 on prévoyait une perte d'environ 2$ milliards au cours de l'année 2013-2014 avec un équilibre budgétaire en 2014-2015, troisièmement, au début de juin 2014 on nous indiquait que le déficit de l'année financière 2013-2014 était de 3,1$ milliards alors qu'on faisait état d'un déficit de 3,7$ milliards pour 2014-2015 et d'un équilibre budgétaire probable pour 2015-2016. Ces nombreuses prévisions, qui se sont avéré complètement inexactes, militent fortement en faveur des conclusions de notre analyse du budget du Québec. De plus, si nous ajoutons à cela les conclusions d'une étude faite par Les Hautes Études Supérieures (HEC) qui nous indiquent qu'en 2017 les dépenses de la Santé représenteront 71% comparativement à 43,1% en 2013-2014, la situation budgétaire du Québec deviendrait carrément insoutenable.

PIB

L'analyse des données économiques au cours des deux premiers trimestres de l'année 2014 nous confirme que la croissance du PIB du Québec est encore inférieure à celle du Canada. Le tableau 3 présenté ci-dessous nous révèle également que le Québec traine encore la patte par rapport au Canada (données des provinces ne sont pas disponibles actuellement) eu égard aux de consommation, rappelons-le, qui représente environ 60% du PIB, lesquelles sont moindres que celles du Canada, au premier et au second trimestre. Les dépenses d'investissement du Québec et du Canada ont été toutes deux négatives au premier trimestre, légèrement moindre dans le cas du Québec, tandis qu'au second trimestre, elles ont été positives, bien qu'à l'avantage du Canada. Ce sont les dépenses gouvernementales qui ont encore une fois sauvé la mise du Québec étant supérieures à celles du Canada. En effet, le déficit de 1,3$ milliards en date du 30 juin 2014, dû en partie à la non rationalisation des dépenses opérationnelles de la Santé explique sûrement une partie de cette hausse. D'autres données économiques montrent toutefois qu'au cours des mois d'avril à juillet 2014, les exportations du Canada ont été supérieures à celles du Québec (à l'exception du mois de juin) et cela en dépit de la faiblesse du huard par rapport à la devise américaine. Finalement, au cours des mois d'août et septembre, la

croissance de la population active demeure plus faible au Québec versus celle du Canada. Les dernières données de juillet sur les exportations et la population active ne militent sûrement pas en faveur d'une croissance du PIB du Québec potentiellement supérieure à celle du Canada.

Tableau 3
Mise à jour de certaines variables économiques
Québec versus Canada - 2014

	Québec		Canada	
Année 2014	Tim-1	Tim-2	Tim-1	Tim-2
PIB	0,9%	1,0%	1,6%	1,0%
Dép. consommation	-0,2%	0,5%	0,4%	0,9%
Dép. gouvernementales	0,4%	0,4%	-0,1%	0,3%
Dép. d'investissements	-1,1%	0,6%	-1,2%	0,8%
	Variation de la valeur des exportations			
Année 2014	Avril	Mai	Juin	Juillet
Québec	-1,2%	0,7%	6,8%	-8,9%
Canada	1,4%	3,4%	0,1%	3,4%
	Québec		Canada	
Année 2014	Août	Sept.	Août	Sept.
Poulation active	-0,3%	0,1%	-0,1%	0,2%
Note: variation exprimée en % par rapport à la période précédente				

Il nous apparaît donc évident qu'à partir des dernières statistiques relatives au Budget et au PIB du Québec en date du 30 juin 2014 confirment sans équivoque que le ratio Dette/PIB a cru au cours du premier trimestre et continuera à croître au cours des trimestres à venir comme nous l'avions envisagé au départ dans notre analyse.

Bilan Démographique

L'édition 2014 revoit légèrement à la hausse la croissance de la population du Québec par rapport à l'édition 2009. On remarque que l'effectif des «20-64 ans» plafonnera en 2017 autour de 5,13 millions, pour ensuite diminuer peu à peu jusqu'à 4,94 millions en 2030. En effet en 2061, la population du Québec comptera 2,1 millions de personnes de plus qu'en 2011, mais, le groupe des «65 ans et plus» augmentera de 1,6 million, s'élevant ainsi à près de 2,9 millions. La part des aînés dans la population totale devrait donc grimper à plus de 28 % en 2061, comparativement à 16 % en 2011 et surpasser celui des jeunes de «moins de 20 ans» à compter de 2023. Soulignons également que parmi les aînés, la croissance du groupe des «80 ans et plus» sera particulièrement marquée, alors que de 329 000 en 2011 celle-ci passera à 1,2 million en 2061. Dans un tel contexte, on peut se demander quelle sera la part des dépenses de la santé dans le budget du Québec en 2061? L'étude du HEC eu égard à ce chapitre des dépenses s'avèrera tôt ou tard significative.

Encore une fois, l'édition 2014 en rapport au bilan démographique ne fait donc que confirmer les conclusions de notre analyse.

5-Pistes de solution

Sur la base de notre analyse, nous proposons certaines pistes de solution. Selon la méthode du 20/80 présentée à l'Annexe 1, nous avons identifié les principaux problèmes relatifs au Budget du Québec, à son PIB et à son Bilan démographique, problèmes que nous avons regroupés sous trois grands axes: diminution des dépenses gouvernementales; raffermissement du rôle des entreprise privées au Québec et redéfinition de la planification stratégique en matière de politiques d'immigration pour le Québec accompagné d'un encouragement à la politique de natalité.

Diminution des dépenses gouvernementales

Comme bien des pays occidentaux, le Québec se voit contraint à sabrer au chapitre des dépenses si on veut rééquilibrer la situation financière, bien que l'accent doive être dans les dépenses d'opération plutôt que dans les dépenses d'investissement. En agissant de la sorte, nous estimons en effet que le gouvernement du Québec aura plus de chance d'atteindre un équilibre harmonieux entre la diminution de son déficit et la croissance de son PIB.

La masse salariale représente 60% des dépenses de l'État. Il est indéniable d'y consacrer une révision. Une opportunité en or se présente en ne remplaçant pas les départs des fonctionnaires à la retraite puisqu'il est envisagé d'un grand taux de départ pendant les cinq prochaines années. Par ailleurs, le gouvernement du Québec devra négocier des ententes salariales avec ses employés afin de respecter les objectifs relatifs à l'équilibre budgétaire. Il devra également adopter les technologies existantes ainsi que les nouvelles dans le domaine relatif au traitement de l'information pour abaisser ses autres dépenses.

La réduction des dépenses de la santé est primordiale à l'atteinte de l'équilibre budgétaire (les Hautes Études Commerciales avançaient un chiffre de 71% du budget pour 2017, comparativement à 43,1% en 2013-2014), le gouvernement devra profiter de l'intérêt démontré pour l'activité physique et une saine alimentation par les personnes à la retraite. Des campagnes de prévention jumelées à une législation adéquate devront être mises de l'avant pour forcer les industriels de l'alimentation afin qu'ils offrent des produits conformes pour préserver la santé des consommateurs.

Raffermissement du rôle des entreprises privées au Québec

Parallèlement à la rationalisation des dépenses d'opération gouvernementales, le gouvernement du Québec se doit de mettre tout en œuvre pour sauvegarder les entreprises privées existantes et favoriser l'implantation et la création de nouvelles entreprises en sol québécois. Il devra favoriser les nouvelles entreprises qui seront productrices de biens ou de services afin de remplacer les importations actuelles, puis

encourager les entreprises productrices de biens du secteur primaire et du secteur secondaire, lesquelles sont responsables de 70% des exportations du Québec et, finalement, apporter une attention toute particulière aux entreprises du secteur tertiaire qui œuvrent dans les industries de pointe et de haute technologie à haute valeur ajoutée, sans compter leur exposition internationale.

Nous estimons que la sauvegarde, la création et l'implantation d'entreprises privées augmentent non seulement les revenus autonomes du Québec, mais permettra une amélioration du PIB, grâce à des investissements ciblés, et par ricochet, renverser la balance commerciale qui se dégrade depuis au moins 10 ans. De plus, advenant que soient accordés à ces nouvelles entreprises des avantages fiscaux, nous considérons que les retombés sont bien plus bénéfiques que le manque à gagner relatif à l'impôt perçu auprès de ces mêmes sociétés. En effet, les revenus du gouvernement relatifs à l'impôt des sociétés ne représentent qu'environ 4 à 4,5$ milliards comparativement aux investissements des entreprises privées qui totalisaient 51$ milliards en 2012 et à leurs exportations équivalentes à 160$ milliards, dont 70% proviennent des entreprises productrices de biens.

Pour permettre une telle stratégie, les leaders de la Province devront créer un cadre opérationnel et financier, surtout fiscal, similaire à celui que certains pays ou états occidentaux ont expérimenté, à l'exemple de l'Irlande (avant la Crise de 2008) et de l'Arizona aujourd'hui. Ils devront également développer une stratégie qui veillera au remplacement des entrepreneurs qui prennent leur retraite et qui facilitera l'admission des nouveaux entrepreneurs provenant de l'extérieur du Québec.

Dans un contexte de globalisation et dans les économies modernes, la sauvegarde et la création d'entreprises revêtent une importance capitale tant pour l'économie et sa société dans son ensemble mais également bénéfique en recettes pour tout gouvernement. Selon nous, cette piste de solution est une condition sine qua non, quelques soient les efforts, pour remettre l'économie du Québec sur les rails. Pour ce faire, il faut profiter de l'immense opportunité dont bénéficie le Québec de se trouver à proximité des États-Unis, plus grand marché de la planète et par le même fait facilité par l'Aléna.

L'entrée de l'Inde, du Brésil, de la Russie et surtout de la Chine (BRIC) ont complètement changé le portrait mondial de la production des biens et services, ce qui a modifié considérablement le tissu industriel et économique des pays occidentaux. Outre la production conventionnelle des biens et des services, ces derniers pays (BRIC) se sont lancé dans une lutte pour s'approprier les emplois de haut-savoir. Le Québec trouvera-t-il sa place dans ce marché très lucratif ? Auparavant, il faudra sauvegarder les emplois des secteurs Primaire et Secondaire lesquels secteurs ont subi 160 000 pertes d'emplois entre 2000 à 2013, et minimiser la prévisible rationalisation dans le secteur des services (dépanneur, station-service, restaurant, etc.) engendrée par l'arrivée de méga centres de détails dans les petites et moyennes municipalités du Québec.

Planification stratégique de la politique d'immigration et accentuation de la natalité

Pour ce faire, le Québec devra redéfinir sa planification stratégique en matière d'immigration, établir une politique visant le remplacement des entrepreneurs qui entreront à la retraite, mais immédiatement, il faudra poursuivre en priorité une politique de natalité dont les avantages ont été déjà démontrés (bien que cette dernière portera ses fruits que plus tard). Quant à la définition d'une nouvelle politique d'immigration, celle-ci devra répondre aux besoins spécifiques de nos régions et des entreprises manufacturières, mais également donner accès à un bassin de main-d'œuvre de scientifiques tout en s'assurant de retenir et également d'augmenter la proportion des travailleurs immigrants (seulement 45% des immigrants reçus au Québec adhérent le marché du travail). Nous considérons qu'une politique d'immigration basée en partie sur des critères économiques, plutôt que sur des critères de langue, dans le contexte de globalisation d'aujourd'hui répondrait mieux aux besoins actuels et futurs du Québec. Par ailleurs, le gouvernement du Québec devra encourager la formation et le développement de nouveaux entrepreneurs, ainsi que la venue d'entrepreneurs de l'extérieur du Québec, visant à s'assurer du remplacement d'un nombre élevé d'entrepreneurs à la retraite.

La poursuite de sa politique de natalité, le remplacement des entrepreneurs à la retraite et la mise en application de la nouvelle planification stratégique de l'immigration du Québec représentent un défi de taille. Toutefois, une grande opportunité se présente pour le Québec, en raison de la crise économique mondiale de 2008 qui sévit encore dans certains pays d'Europe, dont quelques-uns ont des taux de chômage au-delà de 20% comptant dans ses rangs des jeunes très bien formés et désireux de faire carrière dans les domaines de pointe et possédant une base de français. Actuellement, uniquement 17,3% des immigrants proviennent d'Europe. Les pays nordiques d'Europe recrutent constamment depuis la crise de 2008.

Conclusion

Nous constatons encore une fois que le Québec fait figure de mauvais élève comparativement à ses principaux partenaires économiques, le Canada et les États-Unis, quant à résoudre la problématique du Budget et de la Dette ainsi que des répercutions sur son PIB. De plus, il appert que le bilan démographique est une Épée de Damoclès suspendue sur les têtes dirigeantes de la Province pour encore plusieurs années à venir. Suite au dépôt en février du «Budget du Québec 2013-2014» et à l'arrivée du Parti libéral, plusieurs solutions ont été avancées pour réduire le déficit et tenter de rembourser la dette du Québec, en évoquant l'exploitation des hydrocarbures sur l'ensemble du territoire Québécois (l'Ile d'Anticosti), la vente partielle ou totale de certaines sociétés d'État (Hydro-Québec). À cet effet, il est évident que des analyses rigoureuses doivent être faites, ce que d'ailleurs le gouvernement entend entreprendre. D'autres avenues ont été proposées comme le développement du Plan Nord et la stratégie maritime, lesquelles avenues sont déjà incluses dans le budget du Québec à titre d'investissements.

Outre les propositions de vente des sociétés d'État dont le but ultime est le remboursement de la dette, nous estimons qu'une radiation du passif relatif aux régimes de retraite des employés de l'État, à l'exemple des municipalités du Québec, pourrait également aider à baisser la dette brute stabilisant du même fait le ratio Dette/PIB du Québec, parallèlement aux efforts déployés par le gouvernement pour atteindre l'équilibre budgétaire.

Bien que les propositions avancées visent à augmenter les revenus autonomes et par conséquent réduire la dette (mesures temporaires à court et moyen termes), nous estimons que les pistes de solution que nous proposons, si elles sont appliquées, se répercuteraient à moyen et long terme, pouvant ainsi assurer un avenir plus prometteur au Québec.

ANNEXE 1

EXPLICATIONS RELATIVES À LA MÉTHODE DU 20/80

Afin de mieux illustrer notre propos, nous avons pris la liberté de présenter quelques exemples qui permettraient de mieux saisir notre approche.

Le premier exemple qui nous vient à l'esprit est celui d'une entreprise qui veut connaître l'impact qu'ont ses principaux clients et fournisseurs afin d'être en mesure d'exercer une planification et un contrôle sur ces derniers. En appliquant la méthode du 20/80, c'est-à-dire en sélectionnant 20% de ses clients et de ses fournisseurs les plus importants, l'entreprise en question réalisera qu'à partir de cette sélection elle obtiendra 80% de ses ventes et de ses achats. Il en est de même pour tout individu qui a des problèmes à résoudre et des décisions à prendre, en ce sens que s'il identifie 20% des plus importants problèmes qu'il a à régler et des décisions qu'il aura à prendre, et par conséquent, 80% de ses tracas seront éliminés. C'est également le cas de tout professeur qui enseigne à des élèves. Prenons par exemple un professeur de golf qui estime qu'un élève doit maîtriser une quinzaine de principes de base s'il veut devenir un bon golfeur, et bien le professeur n'a qu'à identifier les 20% (dans ce cas-ci trois) plus importants de ces principes de base et les enseigner en priorité à ses élèves. Il obtiendra immédiatement 80% des résultats que ses élèves escomptaient. Nous pourrions citer une multitude d'exemples, en voici quelques-uns :

. 20% des pages les plus importantes d'un livre, 80% de la connaissance;
. 20% des pays, 80% de la population de la planète;
. 20% des langues parlées, 80% des pays;
. 20% des sportifs les plus payés, 80% de la masse salariale;
. 20% des hôpitaux génèrent 80% des dépenses,
. 20% des milieux dans lesquels une personne évolue, elle subira 80% des influences au courant de sa vie, etc.

Bien entendu, plus le nombre à considérer est élevé, comme dans l'exemple des langues parlées, le 20/80 peut être remplacé par le 5/ 95, cela va de soi.

Mais, ce qui est aussi important que le 20/80 dans cette approche, c'est son pendant : le 80/20. En effet, dans l'exemple relatif à une entreprise, il appert que si elle retient 80% des clients et des fournisseurs les moins importants, elle n'obtiendra que 20% de ses ventes et de ses achats. Pour notre individu, 80% de ses problèmes les moins importants à régler qu'il identifiera ne résoudront que 20% de ses tracas. Dans le cas du professeur de golf qui enseigne à ses élèves, cela va de soi que s'il se concentre en priorité sur 80% des principes de base les moins importants (dans ce cas-ci douze), il n'obtiendra que 20% de résultats, et par conséquent, après le premier cours il devra se trouver un nouveau travail, en raison principalement du désintéressement de ses élèves qui n'ont presque pas obtenu de résultats lors de leur premier cours.

Il est évident que le 80/20, c'est à dire 80% des effets versus 20% des causes, pour se rapprocher du principe de Pareto, n'a aucunement sa place dans le règlement de problèmes, la prise de décisions, l'établissement d'une stratégie, etc., ne serait-ce qu'une partie infime, étant donné que c'est une perte de temps et d'énergie. En d'autres mots, les éléments résultant du 80/20 ne devraient pas entraver les efforts consacrés à ceux appartenant au 20/80.

Nota Bene

La loi de Pareto utilise plutôt le 80/20 étant donné que ce principe se base en premier lieu sur les résultats obtenus, plutôt que sur les éléments à résoudre pour atteindre ces résultats (environ 80% des effets sont le produit de 20% des causes). Comme il est beaucoup plus facile d'identifier en premier lieu les éléments de solution, plutôt que les résultats à obtenir, nous privilégions l'approche du 20/80, en ce sens que 20% des éléments retenus (20% des causes) nous permettront de solutionner 80% des problèmes (80% des effets), et ainsi respecter la loi de Pareto. En partant de cette règle, on sera plus en mesure de comprendre l'approche relative à l'établissement des pistes de solution que nous avons identifiées pour essayer d'endiguer la problématique relative à la situation financière, économique et démographique dans laquelle se trouve le Québec.

Source de données

L'ensemble des données qui ont servi à la construction des tableaux chiffrés et à la construction des graphiques proviennent des organismes publics suivants :

L'Institut de la Statistique du Québec;

Le Ministère des Finances du Québec;

Le Ministère de l'Immigration et des Communautaires culturelles du Québec;

La Régie des rentes du Québec;

Le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations;

Statistique Canada.